

**CONCOURS INTERNE
D'ASSISTANT MÉDICO-ADMINISTRATIF
BRANCHE ASSISTANT DE REGULATION MEDICALE**

Procès-verbal de la réunion du jury d'admissibilité

Le jury d'admissibilité du concours interne d'assistant médico-administratif, branche Assistant de régulation médicale, a statué sur l'admissibilité des candidats à l'issue de la sélection des dossier en visioconférence du 29 Novembre 2022.

Étaient présents :

- **Madame Maïlys DE FOURNOUX**, Directrice Adjointe du Département Ressources Humaines, Relations Sociales et Coordination générale des soins aux Hôpitaux Unviersitaires de Strasbourg, Présidente du Jury,
- **Madame Sandrine HAGENSTEIN**, Cadre Supérieur de Santé aux Hôpitaux Universitaires de Strasbourg,
- **Madame Aude CHARLES**, PH responsable SMUR/CFARM de Reims ,

Etaient excusés :

- **Madame Anne WEISS**, Responsable médicale SAMU 67/SMUR aux Hôpitaux Universitaires de Strasbourg, examinatrice spécialisée,
- **Monsieur Vincent HERRMANN**, Professeur au lycée Jean Geiler.

Le jury arrête la liste d'admissibilité au concours susmentionné ainsi qu'il suit :

NOMS et PRENOMS des candidats admissibles :
(par ordre alphabétique)

ERDMANN Cedrik
GRIES Nathalie
STAUB Philippe

MEMBRES DU JURY

- **Madame Mailys DE FOURNOUX**, Directrice Adjointe du Département Ressources Humaines, Relations Sociales et Coordination générale des soins aux Hôpitaux Unviersitaires de Strasbourg, Présidente du Jury.



- **Madame Sandrine HAGENSTEIN**, Cadre Supérieur de Santé aux Hôpitaux Universitaires de Strasbourg,

VISI



- **Madame Aude CHARLES**, PH responsable SMUR/CFARM de Reims ,

VISI



- **Madame Anne WEISS**, Responsable médicale SAMU 67/SMUR aux Hôpitaux Universitaires de Strasbourg, examinatrice spécialisée,

Excusée

- **Monsieur Vincent HERRMANN**, Professeur au lycée Jean Geiler.

Excusé

Strasbourg, le 29/11/2022

La présente décision est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.